



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2610
10 août 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Le profit capitaliste ruine la société

VS ATD QUART MONDE

Arrêts maladie

**Indemnités
en baisse ?**

page 3

Céréales

**Les spéculateurs
se font du blé**

page 12

Italie

**Esclavage dans les
champs de tomates**

page 6

Les super profits des capitalistes ruinent la société

Les bénéfices des multinationales ont crevé les plafonds au deuxième trimestre. Les profits des grands groupes internationaux ont bondi de plus de 20% aux États-Unis et de 9% en Europe.

Apple engrange à lui seul un bénéfice net de 11,5 milliards de dollars qui dope sa valeur : c'est la première multinationale à valoir 1000 milliards de dollars en Bourse. Les principaux groupes français ne sont pas en reste : le constructeur automobile PSA annonce une rentabilité record pour les six premiers mois de l'année. Dans le luxe, les bénéfices de LVMH sont colossaux et la fortune de son actionnaire principal, le milliardaire Bernard Arnault, a augmenté de 56% en une année. Cela représente 800 euros par seconde ! L'envolée des profits des entreprises ne sert qu'à augmenter les revenus d'une minorité de super riches.

Les actionnaires, les investisseurs, les propriétaires de ces grands groupes peuvent sabrer le champagne en regardant leur fortune croître. Oui, le travail des salariés en produit des richesses, en rapporte des milliards ! Et c'est au prix d'une dégradation continue de leurs conditions d'existence.

Les licenciements, synonymes de catastrophes pour les familles populaires, sonnent comme autant de promesses de bénéfices du côté des actionnaires. L'action du groupe Carrefour a bondi de 10% après des résultats en hausse, dus notamment à la suppression de 2000 emplois. Les profits grimpent grâce à la montée du chômage, à la misère d'une partie de la classe ouvrière, écartée de l'emploi et condamnée à survivre avec des allocations sociales qui baissent, grâce aux difficultés pour boucler les fins de mois avec des salaires et des pensions de retraite insuffisants, à la précarité devenue la norme pour un nombre toujours plus grand de travailleurs.

Pour qu'une poignée de multimilliardaires s'enrichisse toujours plus, l'humanité entière est plongée dans le chaos. La guerre que se livrent les grands groupes dans l'arène économique s'accompagne d'affrontements destructeurs et meurtriers aux quatre coins de la planète. Les grandes puissances, quand elles n'interviennent pas directement, y soutiennent des bandes armées au nom de la lutte contre le terrorisme. Mais ce sont les intérêts des Areva, Bouygues, Bolloré ou Total qui

déterminent l'intervention des troupes françaises au Mali et ailleurs en Afrique, pas la protection des populations locales !

Les prouesses de la technologie, qui pourraient représenter un progrès pour toute l'humanité, ne servent qu'à engendrer des super profits pour des entreprises comme Apple. Un milliard d'êtres humains sur les 7,5 milliards que compte la planète souffrent de malnutrition. La sécheresse qui promet des récoltes de céréales à la baisse entraîne l'emballement de la spéculation. Dans les pays riches, à la Bourse des matières premières agricoles, les prix du blé ou de l'orge ont ainsi bondi de 20%. Cela rapporte des milliards à une minorité mais accentue la famine pour des populations entières.

Le capitalisme n'est pas seulement injuste, fondamentalement basé sur la surexploitation de la majorité au profit d'une minorité. Il fait peser une menace mortelle sur toute la société. Les super profits des multinationales ne sont pas le signe d'un retour à une économie plus prospère, d'une sortie de crise. Des commentateurs soulignent que des investisseurs, qui craignent que les bénéfices ne diminuent après avoir atteint le sommet, commencent à vendre les valeurs des multinationales les plus rentables. D'autres prévoient le début de la prochaine récession dès l'année prochaine.

Sans remise en cause du fonctionnement capitaliste de la société, aucune des crises, aucun des problèmes auxquels la planète se trouve confrontée aujourd'hui ne trouvera de solution : ni les menaces de krach financier, ni les risques de guerre généralisée, ni la crise écologique.

Engager le combat contre le grand capital est devenu une question de survie pour l'ensemble des travailleurs. Ne serait-ce que pour sauvegarder ses conditions d'existence, déjà tant écrasées, il est indispensable que la classe ouvrière engage un combat déterminé et collectif, pour imposer le maintien des emplois et du pouvoir d'achat des salaires et des pensions.

Et, bien au-delà du sort immédiat de la classe ouvrière, c'est toute la société qui crève littéralement de cette organisation sociale catastrophique. Exproprier la classe capitaliste, se débarrasser de la logique du profit individuel, mettre en commun les moyens de production, devient une question de vie ou de mort pour l'écrasante majorité de la société.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Budget : nouvelles coupes en vue 3

Arrêts de travail : indemnités journalières revues à la baisse ? 3

Le travail, c'est pas la santé 3



Canicule, pollution, capitalisme : chaud devant ! 4



Le profit nuit gravement à la santé 4

Défense : Parly canonne tous azimuts 4

Motions de censure : comédie parlementaire 5

Polices légales ou occultes, au service de l'ordre bourgeois 5

Elus municipaux : l'austérité en pleine forme 5



Paris : la police à la chasse aux migrants 9



Migrants - Nantes : manifestation de solidarité 9

Patrimoine en Bern 9

Avenir professionnel : marche arrière toute ! 12

DANS LE MONDE

Italie : le « décret dignité » étend la précarité 6-7



Des agressions racistes favorisées par les discours du gouvernement 6-7

Esclavage dans les champs de tomates 6

Allemagne : grève aux CHU d'Essen et de Düsseldorf 7

Migrants : l'Aquarius poursuit sa mission 7

Iran : la population victime des sanctions 8

États-Unis : 19 militants du Black Power encore derrière les barreaux 8



Trump tweet toujours pire 8

Travailler à plus de 85 ans 8

Baisse des récoltes : les spéculateurs vont se faire du blé 12

DANS LES ENTREPRISES


SNCF : solidarité avec les grévistes menacés 10

Métro parisien : une panne et ses conséquences 10

Foodora : des coursiers laissés sur le carreau 10

Dans nos bulletins d'entreprise 10

Ryanair : vive la lutte ! 11



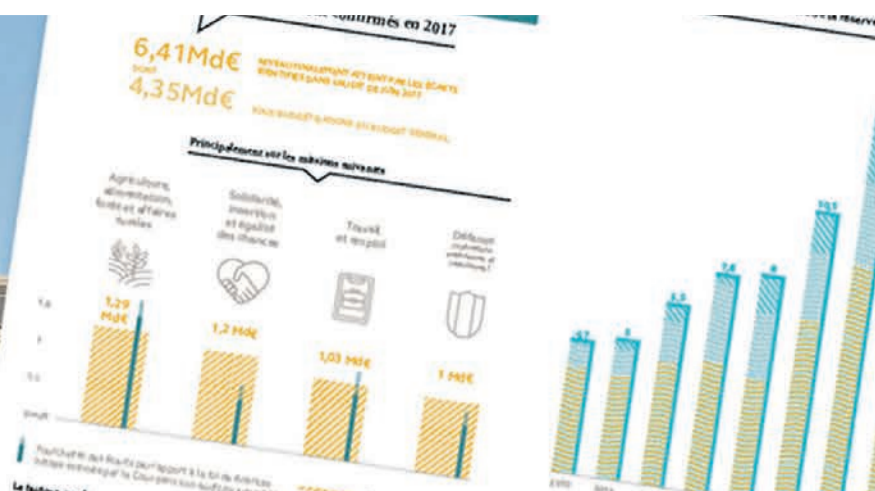
Tour Eiffel : une grève victorieuse 11

LUTTE OUVRIÈRE À VOTRE RENCONTRE

Les étapes 12



COUR DES COMPTES



Sur le site de la Cour des comptes

Budget : nouvelles coupes en vue

En arrivant au pouvoir, Macron et son gouvernement avaient annoncé que la croissance était là, que les prévisions économiques étaient bonnes et qu'il suffisait d'attendre les fruits de cette croissance pour que les conditions de vie de la population s'améliorent et que le chômage diminue.

Un an après, on voit ce qu'il en est. La croissance est celle des bénéfices des grandes entreprises et même plus précisément celle des dividendes des actionnaires, pas celle de la production. Quant aux prévisions, elles ne valaient rien, tout comme le raisonnement promettant les retombées des prétendus fruits de la croissance.

La prévision de croissance, selon les chiffres

officiels, est en baisse de 2 % à 1,8 %. Pour la loi de finances 2019 qu'il va présenter à la rentrée, le gouvernement cherche donc à réduire encore plus les dépenses publiques... tout en préservant les budgets sur lesquels les grands industriels et les financiers lorgnent.

Avant même cette nouvelle annonce, le gouvernement avait déjà prévu de diminuer de 15 % le budget

du ministère du Travail, notamment avec la suppression de 100 000 emplois aidés, pourtant bien utiles aux collectivités locales. Mais qu'en sera-t-il avec les nouvelles prévisions ? Le budget du ministère du Logement devait aussi reculer, d'au moins 9 %, parce que le montant des APL sera à la baisse d'au moins 1,3 milliard. En revanche, le ministère de la Défense, secteur très profitable aux marchands de canons, devait voir, lui, son budget augmenter de 1,7 milliard.

Le nouveau budget va aussi prévoir de réduire le nombre de fonctionnaires. L'objectif de Macron est de

supprimer 120 000 emplois avant la fin de son quinquennat. Initialement, en 2019, 70 000 postes de fonctionnaires devaient disparaître mais cela pourrait bien être plus.

L'argument du gouvernement est toujours le même, il s'agit d'« assainir » les finances de l'État mises à mal par une dette qui dépasserait les 2 200 milliards d'euros. Mais cette dette est une aubaine pour les financiers. Avec plus de 40 milliards d'euros par an, la charge de la dette, c'est-à-dire le remboursement des intérêts, est devenu un important poste de dépenses de l'État, presque au même niveau

que celui de l'Éducation nationale, dont le budget s'élève à 50 milliards.

Pourquoi serait-ce à la population de payer cette dette qui ne correspond en rien à des investissements publics utiles à tous ? Elle a quasiment doublé depuis 2008, année de la crise financière où l'État avait déboursé des centaines de milliards pour renflouer les banques françaises menacées de faillite.

La seule façon d'assainir les finances publiques, c'est d'en finir avec le parasitisme de cette classe capitaliste qui a largement fait son temps.

Denis Aler

Arrêts maladie : indemnités journalières revues à la baisse ?

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il veut revoir les règles d'indemnisation en cas d'arrêts de travail, car ceux-ci coûteraient de plus en plus cher à la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). Comme on peut s'en douter, ce projet ne sera pas favorable aux travailleurs.

En effet, selon la Cnam, les arrêts maladie sont en augmentation constante, + 4,9 % entre janvier et juin 2018 par exemple. Cela n'a rien d'étonnant, vu les pressions et les cadences de travail croissantes imposées par le patronat,

qui se traduisent entre autres par l'explosion des troubles musculo-squelettiques (TMS). D'autres experts expliquent aussi que la réforme de la médecine du travail de 2015, qui en a diminué les moyens, fait que les salariés sont encore moins surveillés qu'auparavant, et donc qu'ils tombent plus souvent malades.

Face à cela, il faudrait bien sûr lutter contre l'exploitation patronale. Mais ce n'est évidemment pas ce que propose le gouvernement, qui cherche à réduire les arrêts de travail et à

baisser les indemnités journalières payées par la Sécurité sociale lors des arrêts, à commencer par les plus fréquents, ceux de moins de huit jours. Aujourd'hui, le cas le plus courant pour un travailleur en arrêt est de supporter trois jours de carence où il ne touche rien. Puis la Sécurité sociale lui verse une indemnité calculée en fonction de son salaire journalier. En plus, le Code du travail prévoit que le patron verse un complément pour arriver à 90 % du salaire pendant les premiers temps de l'arrêt. Dans

le projet étudié, ce serait le patronat, et non plus la Sécurité sociale, qui payerait les indemnités journalières, à partir du quatrième jour d'arrêt et jusqu'au huitième.

Évidemment, le patronat a tout de suite prétendu que cela était impossible, que ce serait une charge supplémentaire insupportable... Et on peut être sûr qu'il sera entendu par le gouvernement et négociera de payer le moins possible, par exemple en ne versant plus de complément à l'indemnité de base. Mais cette annonce pourrait aussi être un ballon d'essai visant à désengager encore plus la Sécurité sociale de la couverture maladie des travailleurs, ce que les gouvernements

successifs recherchent depuis des années. Le principe du versement d'indemnités journalières, au lieu d'un principe général, deviendrait une question à négocier entre les salariés et leur employeur. D'ailleurs, si jusqu'à présent un salarié en arrêt de travail touche en indemnités journalières 50 % de son salaire, le projet du gouvernement n'indique plus de taux minimum pour les indemnités payées. Par ailleurs, les patrons seraient encore plus incités à dissuader leurs travailleurs de s'arrêter.

Loin de faire vraiment payer le patronat, ce projet, s'il aboutit, sera d'abord préjudiciable aux travailleurs.

Arnaud Vautard

Le travail, c'est pas la santé !

Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, une des causes de l'augmentation des arrêts de travail serait le recul de l'âge de départ à la retraite, porté à 62 ans en 2010, qui a fait augmenter le nombre des plus de 60 ans travaillant encore.

Presque un tiers des 60-64 ans sont en effet encore au travail. Et comme ils subissent autant que les autres l'exploitation patronale, l'âge et les années

usantes au travail font qu'ils sont plus souvent en arrêt maladie. Ce serait 76 jours d'arrêt de travail en moyenne pour les plus de 60 ans, alors que pour les 55-59 ans ils s'élèvent à 52 jours par an. Rien que cela indique que les campagnes régulières des gouvernements sur l'air de « Nous vivons plus longtemps, nous devons donc travailler plus longtemps » ne sont que du bavardage pour couvrir un

allongement de l'âge de départ à la retraite que rien ne justifie.

Pour vivre plus longtemps et mieux, une première mesure indispensable serait de revenir à la retraite à 60 ans maximum, avec 37,5 annuités de cotisation, en faisant payer le patronat qui est le seul responsable de l'usure des plus anciens après des années de travail.

Arnaud Vautard



D'APRÈS CHARLIE CHAPLIN



Canicule, pollution, capitalisme : chaud devant !

« Nous ne serons pas égaux face à ces phénomènes », signale un climatologue du CNRS en parlant des conséquences du réchauffement climatique et de la vague caniculaire sur l'Europe du Nord. « Les inégalités vont croître encore », ajoute-t-il quant aux décennies à venir.

En tout cas les effets de la canicule se font plus durement sentir sur les plus pauvres et les plus isolés. Face à celle-ci et aux pics de pollution engendrés, les réactions des pouvoirs publics sont bien dérisoires. Établissement d'un plan des zones « rafraîchies » et des points d'eau à Paris, limitation de la vitesse de circulation ou circulation différenciée dans les grandes agglomérations, déluge médiatique d'avertissements, tout est mis en œuvre... au niveau de la parole. Dans la réalité quotidienne, dans les grandes villes du pays, c'est une autre histoire.

Pour les sans-abri, la situation « ordinaire » s'est aggravée. À Paris, plusieurs centaines de familles sans logis se sont installées, avec l'aide de Droit au logement, dans les jardins du Sénat. Car, malgré les alertes des associations, et en dépit de besoins évidents, il y a moins de lits d'hébergement

offerts aux personnes sans abri cet été que l'hiver dernier. L'association Aurore dénonce à juste titre le projet étatique de réduire de 58 millions d'euros sur cinq ans le budget des centres d'hébergement.

Devant le manque, beaucoup ne tentent même plus d'appeler le 115. À Strasbourg, on reste en moyenne deux semaines sans abri après quatre jours en hébergement d'urgence. À Nice, une fontaine municipale a même été fermée... Or les fortes températures, comme pour tout un chacun, affectent l'organisme, surtout lorsqu'il est déjà fragilisé. Les difficultés pour seoucher, le port des mêmes vêtements et chaussures, inadaptés au temps, accroissent le risque de maladie, en particulier dermatologique.

Mais même quand on a un toit, l'inégalité saute aux yeux : entre un logement étroit et mal isolé dans un immeuble construit à la

va-vite et une maison ancienne, aux murs épais, abritée sous de grands arbres, la différence de température est sensible ! Entre un quartier vert et aéré et les dalles de béton de nombreux quartiers populaires, il y a un monde. Il y en a un, surtout, entre la possibilité qu'ont les uns de week-ends et de vacances et l'alternance forcée de courtes missions et de périodes d'attente. La statistique atteste d'ailleurs que, sur une période de trente ans, deux fois plus de riches que de pauvres ont eu droit aux vacances. La grosse chaleur et la pollution qui s'y attache touchent donc tout le monde, mais entre la Ville d'Hiver d'Arcachon et la ZUP d'Échirolles passe une frontière... de classe.

Quant au pic de pollution, à la surdose d'ozone irritante, ils ne sont que le sommet visible d'une montagne de polluants, à long terme comme les gaz à effet de serre, ou plus immédiats comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatils. Générés par le chaos de la société capitaliste, ils menacent de durer autant que lui.

Viviane Lafont

Défense : Parly canonne tous azimuts

La ministre de la Défense a justifié les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis, qui bombardent méthodiquement le Yémen, un des pays les plus pauvres de la planète.

Selon elle, on ne peut « laisser sans défense, face à leurs adversaires, des pays avec lesquels nous avons noué des accords de partenariat ». Et elle ajoute : « Je pense qu'il n'y a rien à redire : c'est un État qui se protège et se défend. » Ce qui importe en fait pour Parly, c'est que

ces bombes soient larguées par des avions français et que Dassault remplisse ses caisses.

Et qu'on ne lui parle pas des tirs ratés de l'armée française sur la Syrie à la mi-avril ! Comme d'habitude on a vu à cette occasion que l'impérialisme français n'a guère les moyens de ses prétentions : un Rafale a tenté de tirer un missile Scalp mais il a été obligé de le larguer en mer et deux frégates ont été incapables de tirer leurs missiles de croisière. Mais Parly a sa réponse : « Je

ne crois pas nécessaire qu'il faut (sic) aller baver devant la presse et se tirer une balle dans le pied en jouant contre les intérêts de notre pays. Les fuites, que je qualifierais de malveillantes, nuisent à nos armées et à nos industries. » Rompez les rangs !

En tout cas, après son expérience à la direction de la SNCF puis au gouvernement, cette ministre pourra se reconverter chez tous les marchands de canons français.

Ronald Berg

Chaleur au travail : le profit nuit gravement à la santé

Les travailleurs sont particulièrement exposés aux épisodes de canicule. Outre les facteurs environnementaux comme la température, le degré d'humidité et le taux de pollution, des facteurs liés au travail peuvent entraîner des accidents parfois mortels, comme le coup de chaleur.

Le confinement de nombreuses pièces et ateliers, leur absence de ventilation ou de climatisation, le port de vêtements de travail empêchant l'évaporation de la sueur, la chaleur dégagée par les machines (par exemple dans les fonderies ou les boulangeries), le port de charges lourdes, les cadences élevées, l'insuffisance de pauses de récupération, la longueur de la journée de travail : tous ces facteurs aggravent considérablement les risques d'accidents.

Mais c'est justement la recherche maximale du profit qui gouverne tous ces paramètres. Et, au quotidien, les travailleurs subissent le mépris, voire l'irresponsabilité des patrons et de leurs gardes-chiourme, réticents à tout aménagement, dès qu'il peut écorner leurs profits et dividendes.

Le Code du travail est volontairement flou. Il n'y a pas d'obligation de climatisation mais une simple référence au fait que les locaux doivent « permettre l'adaptation de la température à l'organisme humain », sans préciser quel est ce niveau. Le droit de retrait en cas de « danger grave et imminent » est bien prévu, mais sans mention de température

maximale. Pourtant l'INRS indique que « au-delà de 30°C pour une activité sédentaire, et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés. » L'Assurance-maladie, elle, recommande l'évacuation des lieux de travail par les salariés au-delà de 34°C. C'est aussi la recommandation du plan Canicule édité par le ministère du Travail, évidemment sans aucun moyen de le faire entrer dans les faits.

La seule recommandation précise du Code du travail concerne la fourniture obligatoire d'eau fraîche, par exemple au moins trois litres d'eau dans le BTP. Mais même cela, les salariés doivent bien souvent l'imposer car le capital n'a soif que de plus-value.

Alors, en période de canicule comme le restant de l'année, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour défendre leur peau, au sens propre du terme. Des pauses régulières, prolongées et au frais sont préférables au repos éternel. Et en cas de résistance patronale, un coup de colère vaut bien mieux qu'un coup de chaleur.

Christian Bernac



Motions de censure : comédie parlementaire

Après des jours à l'ouverture des journaux et des heures en direct sur les chaînes d'information en continu, l'affaire Benalla-Macron s'est achevée en feu d'artifice, coloré et inoffensif, avec le rejet de deux motions de censure à l'Assemblée nationale.

Les oppositions parlementaires avaient en effet trouvé là de quoi s'opposer en déposant chacune leur texte de censure, imposant ainsi au Premier ministre de venir répondre et à l'Assemblée de se prononcer. En théorie, une motion de censure adoptée entraîne la démission du gouvernement et l'obligation pour le Président d'en nommer un autre. En pratique la majorité parlementaire, macroniste en l'occurrence, défend son gouvernement et aucune mention de censure n'aboutit.

À gauche, la réunion PCF-LFI-PS a ressuscité le temps d'une journée une union de la gauche, qui a élaboré un texte commun. À droite, les héritiers de Chirac et Sarkozy ont aussi réussi pour l'occasion à se mettre d'accord contre Macron. Les orateurs se sont succédé, brochant sur un thème unique, la République, sa pureté, sa morale, sa vertu. Et tous de dénoncer, avec Mélenchon « les turpitudes » de l'Élysée, avec l'orateur du PCF la « soumission » des députés, avec celui de la droite d'autres péchés encore plus mortels.

Naturellement le Premier ministre a répondu sur le même ton, assaisonnant lui aussi la République à toutes les sauces. Puis, ayant épuisé leur salive et leurs références, les élus du peuple ont voté. Les macronistes ont rejeté sans coup férir les

deux motions de censure. Les mélenchonistes et les députés PCF se sont payé le luxe de voter, en plus de la leur, celle de la droite car, disent-ils, lorsqu'on défend la République il ne faut pas être sectaire. Les lepenistes, plus républicains que les autres sans doute, ont voté pour les deux. Et tout ce petit monde est parti en vacances, sans que rien, absolument rien ne soit changé à quoi que ce soit et surtout pas à

la politique antiouvrière du gouvernement.

Il n'était d'ailleurs pas question de censurer le gouvernement sur cette question mais uniquement, comme le précisait le texte de la motion commune de la gauche, parce que « la confiance que le peuple doit accorder au gouvernement et à ses institutions est compromise ».

Eh bien, on peut laisser ce genre de confiance à ce genre de politiciens et, au contraire, propager parmi les travailleurs une saine et radicale défiance à l'égard de la classe dominante, de ses institutions et de tous ses gouvernements.

Paul Galois

Polices légales ou occultes : au service de l'ordre bourgeois

Avec la trêve estivale, on en a fini avec le feuilleton Benalla. Au moins pour un temps. Car il n'est pas exclu que ses principaux protagonistes, en particulier ceux qui se disent de gauche, remettent le couvert à la rentrée afin de justifier leur brevet d'opposants opiniâtres et virulents.

Aussi dérisoire et ennuyeux qu'ait été cet épisode, les politiciens dits de gauche, tel Jean-Luc Mélenchon, ont réussi à amuser – mieux vaudrait dire abuser – la galerie et le bon peuple. C'est le cas en particulier, avec cette fable visant à faire comme s'il y avait d'un côté une police légale, douée des plus nobles vertus, républicaine bien évidemment, voire transparente et rendant des comptes sur ses activités, et de l'autre des polices parallèles, occultes, au service d'un pouvoir qui s'en

servirait pour des basses œuvres inavouables.

Cette façon de voir les choses relève peut-être pour certains d'une naïveté formaliste, mais pour les politiciens qui ont fait leurs choux gras de l'affaire Benalla, il s'agit ni plus ni moins d'une manipulation politique délibérée. Car tous les gouvernements sans exception, quelles que soient les étiquettes dont ils se parent, disposent de services de police qu'on peut qualifier de services parallèles. Souvent très officiels, ils agissent au



Le député PCF André Chassaigne défenseur de la motion de censure de la gauche avant de voter aussi celle de la droite.

côté des corps de police visibles, en uniforme et avec brassard, mais le font secrètement, à l'abri du regard de la population. Parfois, c'est même à l'insu du pouvoir dont ils dépendent.

Tous appartiennent à cette même force de l'ordre... bourgeois. La plupart du temps, de tels services ont même une existence institutionnelle, protégée par le secret : on apprend l'existence de ces services secrets ou spéciaux et leurs méfaits par hasard, après coup. On parle alors de bavures, d'ailleurs vite oubliées et effacées.

De telles péripéties se sont produites, pour ne prendre que les plus marquantes, aussi bien sous de Gaulle, avec l'affaire Ben Barka, que sous Mitterrand, avec

l'affaire du *Rainbow Warrior*. Hollande lui-même, racontait aux journalistes qui ont rendu publics ses propos dans le livre intitulé « *Un président ne devrait pas dire ça* » qu'il avait fait intervenir les services spéciaux afin d'éliminer des djihadistes, sans autre forme de procès. Plus généralement, les régimes changent, et parfois brutalement, sans que les corps de police soient vraiment remaniés. L'histoire en a fourni de tragiques exemples.

Ceux qui, parmi les politiciens, font semblant de s'indigner de l'existence d'un baroudeur, homme de main au service de Macron, essaient d'escamoter cette réalité qu'il est utile de rappeler.

Jean-Pierre Vial

Élus municipaux : l'austérité en pleine face

Durant l'été, de nombreux maires et conseillers municipaux de petites communes ont donné leur démission, en particulier dans les zones rurales et périurbaines les plus touchées par le chômage.

Pourquoi jettent-ils l'éponge ? Comme l'un d'eux l'a bien résumé : « *On a tous les ennuis, sans avoir les sous.* » Ce n'est pas seulement du faible niveau de leurs indemnités par rapport à leurs responsabilités qu'ils se plaignent. Ce qui les pousse à bout, ce sont les moyens financiers de plus en plus chiches que leur laisse l'État pour gérer leur commune et assurer les services qu'ils voudraient pouvoir rendre à leurs administrés.

Car la politique d'austérité des gouvernements successifs, ce ne sont pas

seulement des restrictions budgétaires pour les grands ministères comme la santé ou l'éducation. C'est aussi le choix de faire reposer sur les collectivités territoriales



La mairie de Bonnevaux (Gard).

telles que les régions, les départements et donc aussi les agglomérations et les communes, un nombre croissant de missions qui auparavant relevaient de l'État... sans leur donner les sommes nécessaires pour y arriver.

Des villages ont ainsi vu baisser leur dotation globale de fonctionnement (DGF) de 50% depuis 2014. En conséquence, bien des maires se retrouvent à devoir faire des arbitrages impossibles, par exemple entre soutenir les clubs de sport et fournir l'école en ramettes de papier pour la photocopieuse, entre employer une Atsem pour aider les instituteurs et contribuer au fonctionnement de la maison médicale, etc. Plus récemment, la suppression

des emplois aidés a constitué une difficulté de plus. Et ce n'est pas la suppression à venir de la taxe professionnelle que payaient les entreprises, et qui représente encore un tiers des recettes fiscales des communes, qui va regonfler les maigres budgets des mairies.

Consacrer l'argent public aux aides au grand patronat au lieu de le mettre au service des besoins de la population a un coût social direct, et énorme. Et cela a de quoi décourager ces élus, souvent de milieu modeste, qui par leur travail de maire ou de conseiller municipal tentent, ne serait-ce qu'à leur petite échelle, de faire vivre leur commune.

Alan Grey



« Dignità!!! Si ce n'est pas tout de suite, c'est pour quand ? »

Esclavage dans les champs de tomates

La télévision a largement montré l'accident spectaculaire qui a eu lieu le 6 août sur l'autoroute près de Bologne, lorsqu'un camion citerne chargé de GPL a explosé, faisant un mort et de nombreux blessés et causant d'énormes destructions. Mais elle a moins parlé de deux accidents qui, en deux jours, ont causé la mort de 16 travailleurs immigrés.

Près de Foggia, dans la région des Pouilles, à deux jours de distance, deux fourgons ramenant ces ouvriers du travail sont entrés en collision avec des camions. On a vu alors dans quelles conditions ces travailleurs voyagent. Entassés à plus d'une dizaine par le « caporal » – le chef d'équipe qui les embauche – dans un vieux fourgon sans assurance qui ne devrait pas transporter plus de quatre personnes, assis sur des bancs de bois, ils doivent encore payer cinq euros pour ce voyage de

retour vers les baraques où ils sont logés après avoir passé la journée à ramasser des tomates. La paye pour ces journées de 12 à 16 heures passées dans les champs est fixée sur la base de 4,5 euros pour 300 kilos de tomates ramassées. Après quoi il faut encore payer pour un transport tel qu'on peut y laisser la vie.

Ce sont là les conditions de travail imposées, souvent par des patrons mafieux et en tout cas sans scrupule, à des ouvriers immigrés, les mêmes qu'un Salvini insulte à longueur de journée et à qui il déclare que leur « belle vie » en Italie, c'est fini. Heureusement, ces travailleurs apprennent aussi à se défendre. Mercredi 8 août, ils devaient faire grève dans toute la région, non seulement en mémoire des victimes mais pour exiger des conditions de travail dignes.

A.F.



En janvier 2018, manifestation de travailleurs agricoles pour « Du travail, un logement, la dignité ».

Italie : le « décret dignité » étend la précarité

Le 7 août, les députés italiens ont approuvé le bien mal nommé « décret dignité ». Présenté par Di Maio, le ministre de l'Économie, il est censé lutter contre la précarité. L'abolition du Jobs Act, la version italienne de la loi travail, faisait partie des promesses de campagne du Mouvement Cinq étoiles (M5S), le parti du jeune loup Di Maio. Ce dernier est la deuxième tête du gouvernement bicéphale Ligue-M5S qui s'est mis en place fin mai. Depuis, c'est Salvini, ministre de l'Intérieur et dirigeant de la Ligue d'extrême droite, qui tient la vedette en multipliant les attaques contre les migrants.

Di Maio tente aussi d'occuper le devant de la scène avec son décret, présenté comme un moyen de « porter un coup mortel à la précarité ». En fait de « coup mortel », il n'y a même pas d'égratignure ! Les mesures de Di Maio, loin de s'opposer à la précarité, se contentent d'en redéfinir les contours. Il n'est question que de limiter la durée d'utilisation des CDD à 24 mois maximum et de passer de cinq renouvellements possible à quatre. Au bout de 12 mois de contrat en CDD, le patron serait également tenu de justifier le maintien d'un emploi à durée déterminée. Et le tout est assorti de possibilités d'exemption

pour justifier le recours aux CDD et leur prolongation au-delà des quatre renouvellements. Pire, le système des « voucher », sorte de chèque-emploi qui permet d'employer un travailleur pour des durées très limitées, de quelques heures à quelques jours, est étendu à de nouveaux secteurs dans l'agriculture, le tourisme et la fonction territoriale.

Cela n'a pas empêché le patronat de hurler à la mort de l'entreprise. Ces cris d'agonie ont été perçus par Salvini, qui s'est empressé de taper sur les doigts de Di Maio en déclarant : « C'est très bien de s'attaquer à la précarité, mais il ne faut pas que cela

nuise aux entreprises en les contraignant à se tourner vers le travail au noir. »

Salvini s'adresse ainsi à une partie de la base électorale traditionnelle de la Ligue : commerçants, patrons d'entreprises petites ou moyennes, petits bourgeois réactionnaires du Nord. Il assure du même coup au grand patronat que son gouvernement n'a pas l'intention d'écorner ses profits, ni de lui imposer la moindre contrainte. Quant à Di Maio, avec ses déclarations de guerre à la précarité, il est animé des mêmes préoccupations politiques, mais tournées vers l'autre partie de l'électorat du M5S et de la Ligue, celui des régions les plus pauvres et du monde du travail. Lui qui promettait en campagne de « licencier le Jobs Act » a sagement fait rentrer son décret dignité dans le cadre existant, sans en remettre en cause une seule ligne.

Au bout de quelques semaines au pouvoir, ce gouvernement montre ce que valent ses promesses de « s'occuper des Italiens ». L'emploi précaire n'est pas

Nadia Cantale

Des agressions racistes encouragées par les discours du gouvernement

Ces dernières semaines, les agressions racistes se sont multipliées en Italie. L'une des dernières en date, à Pistoia en Toscane, a visé un jeune Gambien sur lequel deux hommes ont tiré en l'insultant.

Quelques semaines plus tôt, à Caserta, près de Naples, trois jeunes avaient tiré sur deux immigrants maliens en scandant le nom du ministre de l'Intérieur et dirigeant de

la Ligue, d'extrême droite, Salvini. Entre-temps, plusieurs autres agressions à coups de revolver, de pistolet d'alarme ou de carabine à air comprimé se sont déroulées suivant des scénarios similaires, avec ou sans injures racistes, mais toujours contre des Noirs ou des Roms.

Le climat de violence contre les migrants et le passage à l'acte de militants d'extrême droite ou d'abrutis désœuvrés est la conséquence directe de la politique du gouvernement. Tout en condamnant officiellement les agressions, Salvini donne du grain à moudre aux racistes depuis ses débuts au ministère de l'Intérieur en pointant du doigt les migrants comme responsables de tous les maux. Après avoir déclaré que « la fête était finie » pour les migrants, il a engagé une campagne contre les vendeurs ambulants africains sur les plages, se vantant de doter les communes de 2,5 millions d'euros pour « ramener l'ordre et la sécurité sur les plages ». Voilà donc

ces travailleurs, contraints d'arpenter des kilomètres en pleine chaleur pour quelques euros, désignés comme de dangereux criminels.

Tandis que les agressions contre les immigrants continuaient, Lorenzo Fontana, dirigeant de la Ligue et ministre de la Famille de Salvini, a carrement proposé d'abroger la loi Mancino, qui sanctionne les actes de violence commis pour des raisons raciales, ethniques, nationales ou religieuses. Il a expliqué que cette loi était en réalité « une arme entre les mains des mondialistes pour camoufler sous l'antifascisme leur racisme anti-italien ». Ce soutien à peine déguisé aux agresseurs racistes a entraîné la gêne du Mouvement Cinq étoiles. Il a beau s'être allié sans complexe à la Ligue d'extrême droite de Salvini pour aller au gouvernement, il s'appuie tout de même sur une base électorale plus à gauche. Au final, Salvini a fait reculer son ministre, sans pour autant le désavouer, en expliquant que ce n'était pas la priorité.

Tous les propos du gouvernement augmentent le sentiment d'impunité des racistes qui veulent passer à l'acte. Quant à Salvini, il applique sans complexe ni honte une



ANDRÉ HIRTZ

Allemagne : grève aux CHU d'Essen et de Düsseldorf

Après des mois ponctués de journées de grève, puis des semaines de grève en juillet, les directions des deux CHU (centres hospitalo-universitaires) et le gouvernement de Rhénanie-du-Nord-Westphalie n'ont lâché que de vagues promesses et des miettes. Loin de se laisser décourager, plusieurs centaines de travailleurs sont engagés depuis le 30 juillet dans la grève illimitée.

Étant donné la pénurie de personnel dans les hôpitaux, le chantage de la direction et du gouvernement régional invoquant l'état de santé et la vie des patients, avec en plus la canicule actuelle, il faut de la détermination. Sans compter le droit de grève très restrictif en Allemagne : ce droit n'est pas reconnu n'impose pas quand, ni pour toutes les revendications, et ensuite il est nécessaire d'obtenir un vote très majoritaire de l'ensemble des syndiqués. Début août, après des semaines de mouvement, 96,9% des adhérents de Verdi (le syndicat des services) du CHU d'Essen ont voté pour la grève illimitée. C'est dire que, jusqu'à présent, la détermination des grévistes leur a fait franchir tous les obstacles.

N. C.

À Essen, les grévistes se réunissent en assemblée

générale chaque matin pour rendre compte des propositions éventuelles de la direction, discuter de tous les aspects de la grève, décider collectivement de leur mouvement et des actions à venir. Ils revendiquent plus de personnel pour toutes les catégories de travailleurs, personnel soignant autant qu'ouvriers ou administratifs. Pour les soignants, l'une des revendications est qu'aucune infirmière ne se retrouve seule de nuit dans un service. Et aussi que tous ceux qui n'ont pas encore leur diplôme, apprentis, élèves, stagiaires, dont certains font grève, ne soient plus utilisés pour compenser les manques de personnel, à assumer des charges beaucoup trop lourdes, mais soient là en plus, pour réellement se former.

Une deuxième revendication concerne les personnels les moins payés, aide-cuisiniers, agents de sécurité et ouvriers du nettoyage. Ces derniers sont bien mobilisés, elles qui doivent souvent survivre avec des temps partiels imposés, tout en travaillant douze jours d'affilée, sans repos. Pour celles et ceux ayant été filialisés ou externalisés, les salaires sont plus bas encore. Du coup, fait rare, à Düsseldorf, les travailleurs des entreprises sous-traitantes sont en grève avec l'ensemble du personnel du CHU. Les directions ont refusé de discuter de ces catégories, mais jusqu'à présent les grévistes ont refusé de séparer leurs problèmes de ceux des autres.

Les grévistes organisent de nombreuses actions à l'intérieur du CHU pour s'adresser aux non-grévistes et aux collègues qui voudraient faire grève mais ne peuvent pas, notamment lorsqu'ils sont réquisitionnés par la direction. Ils font par exemple des ateliers pâtisseries, qu'ils vont ensuite porter dans les services pour discuter des revendications

Alice Morgen

Méditerranée : l'Aquarius poursuit sa mission

Au mois de juin, l'Aquarius, navire armé par SOS-Méditerranée et Médecins sans frontières, avait encore une fois recueilli plusieurs centaines de migrants en détresse au large des côtes libyennes. Les autorités italiennes ayant refusé l'accès des ports à l'Aquarius et le gouvernement français ayant détourné le regard, les migrants avaient été débarqués en Espagne après six jours de mer dans de difficiles conditions.

Cet épisode était l'annonce d'un durcissement des gouvernements européens, à commencer par l'Italie, face aux migrants :

ceux-ci n'ont désormais plus le choix qu'entre la noyade, la remise aux gardes-côtes libyens ou même le débarquement en Libye. Les

responsables européens, Macron en tête, savent bien ce que les migrants peuvent ainsi redouter aux mains des trafiquants de toute sorte, mais peu leur importe.

L'équipage de l'Aquarius refuse, lui, de ramener les rescapés en Libye, arguant à juste titre du droit maritime international qui stipule qu'un naufragé doit être débarqué dans un « port sûr ». Il faut vraiment être un juriste sans âme ou un politicien sans scrupule pour

dire qu'un des ports libyens est « sûr » pour un migrant démuné qui cherche juste à quitter ce pays.

L'équipage de l'Aquarius a donc prévu qu'il pourrait avoir à son bord des centaines de migrants pendant des jours entiers, le temps de trouver un port et de faire la route. Le bateau s'est équipé en conséquence en sanitaires, couchages, réserves de vivres... et chambres frigorifiques pour les cadavres. Il pourra ainsi continuer sa mission.

Paul Galois

Iran : la population première victime des sanctions

Le 7 août ont pris effet les premières sanctions économiques que le président américain Trump a décidées contre l'Iran. Elles ont pour objectif d'asphyxier le régime iranien, auquel Washington reproche de développer une industrie nucléaire, mais en fait surtout de jouer un rôle trop indépendant au Moyen-Orient.

Ces mesures vont empêcher Téhéran d'effectuer des transactions financières internationales, d'importer des matières premières, de faire appel à des constructeurs étrangers dans les secteurs de l'automobile et de l'aviation commerciale. Une seconde vague de sanctions doit frapper les exportations de gaz et de pétrole, qui sont la principale source de devises pour l'Iran.

Au contraire de Trump, les dirigeants des autres États occidentaux ne voulaient pas revenir sur l'accord international de 2015 qui, en levant de précédentes sanctions, avait ouvert à leurs grands groupes

un marché de 80 millions d'habitants. D'autant que cet accord autorisant l'Iran à écouler librement son gaz et son pétrole, cet État redevenait solvable, ce qui aiguillait l'appétit des trusts occidentaux.

Certains, tels Renault et PSA, s'étaient précipités pour vendre et même produire des véhicules sur place; Airbus avait engrangé de grosses commandes; Total s'était invité dans l'exploitation d'un gisement gazier sur le golfe Persique... Mais comme c'est en dollars que ces groupes commercent dans le monde entier, et que beaucoup opèrent aussi aux États-Unis, ils se retirent

maintenant d'Iran, de crainte d'être sanctionnés financièrement et interdits d'activités par Washington.

Trump veut faire plier le régime iranien, et se sert avec le plus grand cynisme de la force de l'impérialisme américain pour imposer ses volontés. Mais, plus largement, ses sanctions se déploient sur fond de bras de fer commercial entre géants mondiaux de la finance et de l'industrie. Certains vont y laisser quelques plumes, les médias d'ici l'ont assez déploré ces jours-ci, même si, vu leurs bénéfices colossaux, cela n'émeut pas grand-monde. Mais on a appris à cette occasion que tel constructeur automobile allait laisser en plan l'usine qu'il venait de construire, et donc sans emploi ses ouvriers. Et puis, depuis l'annonce des sanctions, la monnaie iranienne a perdu les deux tiers de sa valeur. Cela



Le 25 juin, devant le grand bazar à Téhéran.

a provoqué une flambée des prix des produits importés, et pas seulement, car des officiels qui contrôlent l'import-export aux trafiquants, aux spéculateurs proches du régime et aux gros commerçants, tous ont voulu protéger leurs revenus.

Depuis fin juillet, cela a débouché sur des manifestations contre la vie chère dans les grandes villes. Pour autant qu'on puisse en juger de loin, le gouvernement serait rendu responsable de la situation, au moins par le milieu commerçant

du bazar et par d'autres couches sociales plus ou moins privilégiées.

Le régime en sera-t-il ébranlé ou l'existence des sanctions va-t-elle lui permettre de resserrer les rangs derrière lui? En tout cas, ce ne sont pas les piliers du régime qui en feront le plus les frais, mais des millions d'Iraniens des classes populaires. Comme travailleurs et comme consommateurs, leur situation risque de devenir de plus en plus dramatique.

Pierre Laffitte

États-Unis : des militants du Black Power encore derrière les barreaux

Aux États-Unis, 19 militants afro-américains du Black Panther Party, de la Black Liberation Army et de l'organisation Move, arrêtés dans les années 1970 et 1980, sont encore derrière les barreaux.

Accusés d'avoir tué des

policiers ou des gardiens de prison blancs, certains revendiquent ces assassinats comme des actes politiques, mais de nombreux autres, comme Mumia Abu-Jamal, ont toujours nié les meurtres qui leur étaient imputés. Bien souvent, les

accusations portées contre ces militants de la cause noire furent montées de toutes pièces et leurs procès furent des parodies de justice. Depuis l'an 2000, dix de ces militants de la mouvance Black Power sont morts en prison. Mumia

Abu-Jamal, s'il n'est plus menacé de la peine capitale, reste condamné à perpétuité et se voit refuser, à 64 ans, la prise en charge médicale dont il aurait besoin.

Coupables ou innocents des faits qui leur sont reprochés, ces activistes crouissent en prison depuis plus de quarante ans parce que l'État américain veut leur faire payer cher le fait d'avoir osé se dresser contre le système qui opprimait, et opprime encore, l'écrasante majorité des Afro-Américains. Le refus de les soigner

correctement fait d'ailleurs aussi partie du châtiment politique infligé par le pouvoir. La justice américaine n'imagine pas les libérer et met un point d'honneur à les priver de liberté pour toujours.

Quant aux policiers blancs qui, chaque année, assassinent de jeunes Noirs, ils n'ont pas à s'inquiéter de connaître un tel sort. Protégés par l'État dont ils sont les serviteurs, ils ne passeront pour la plupart pas un jour de leur vie en prison.

Alan Grey



En 1978, des membres du mouvement radical Move, devant leur maison barricadée, à Philadelphie. Plusieurs d'entre eux sont toujours en prison.

Trump tweete toujours pire

Depuis un an, Donald Trump critique vertement les joueurs de football américain qui s'agenouillent pendant l'hymne national pour protester contre les violences policières dont sont victimes de jeunes Noirs. Traitant ces joueurs de « fils de p... », il a estimé en mai

qu'ils « ne devraient peut-être pas être dans le pays ».

Le basketteur noir LeBron James, soutien des Démocrates, a récemment répondu qu'il ne pourrait pas s'asseoir en face de Trump, qu'il accuse d'alimenter la haine raciale. Sur Twitter, dont il fait comme chacun

sait un usage compulsif, Trump a aussitôt dénigré James, le traitant d'« idiot ».

Mais le basketteur est une superstar, qui a reçu alors de nombreux soutiens, dont celui de... Melania Trump. Il faut toujours se méfier des retours de tweet.

Michel Bondelet

Travailler à plus de 85 ans...

D'après le Bureau de recensement des États-Unis, les personnes toujours au travail à 85 ans ou plus étaient 255 000 en 2017! Ce nombre augmente, puisque en 2006, 2,6% des personnes de cet âge travaillaient, contre 4,4% aujourd'hui. Si cela recouvre des réalités variées, comme par exemple de riches patrons qui veulent rester aux commandes de leurs affaires, la grande majorité sont de simples travailleurs. Leur retraite ou leur protection sociale ne leur permettent pas de vivre, de se

soigner ou de soigner leur conjoint ou un proche qui en a besoin. Ils doivent donc continuer à travailler, que ce soit en faisant traverser la rue aux enfants ou comme fermiers, caissières, hommes de ménage, camionneurs – parfois débutants à 87 ans! – ou même ouvriers dans l'industrie ou le bâtiment.

Une situation d'autant plus révoltante que, dans ce même pays, on constate aussi une progression continue de la fortune des très riches!

Frédéric Gesrol



Paris : la police à la chasse aux migrants

L'association Solidarité migrants Wilson, née de l'initiative d'habitants de la Plaine-Saint-Denis près de Paris, pousse un cri d'alarme face à l'aggravation de la situation des migrants. Elle a décidé d'arrêter toute activité au mois d'août, ne parvenant plus à distribuer les centaines de repas qu'elle assurait et voulant mettre l'État et la municipalité de Paris devant leurs responsabilités.

Depuis l'évacuation par la police du campement de migrants situé près du centre commercial le Millénaire, la situation de ces derniers n'a fait que se détériorer. Certes, ce campement était gigantesque et insalubre, mais il permettait aux différentes communautés de s'organiser et aux associations d'apporter nourriture et conseils juridiques. Aujourd'hui, trois cents à cinq cents migrants sont dispersés tout autour de la Porte de la Chapelle, certains campent à Auberwilliers, d'autres occupent des espaces verts autour du périphérique. La plupart ont tout perdu et n'ont même plus de tentes. La police, qui a ordre d'empêcher tout regroupement, s'ingénie à les tourmenter. Elle les chasse au petit matin, les réveillant sans ménagement à trois heures, utilisant parfois des gaz lacrymogènes, leur prenant leurs maigres biens, leurs couvertures et parfois même leurs chaussures ou leurs papiers personnels. Tout est fait pour les éloigner de Paris.

Cette situation déjà dramatique a été aggravée par le démantèlement de la « colline du crack » le

27 juin dernier, démantèlement qui s'est fait sans aucun accompagnement social et sanitaire. Du coup, les toxicomanes errent et se retrouvent en compagnie des migrants qui sont parfois accompagnés d'enfants.

L'association Solidarité migrants Wilson a donc décidé de cesser son activité pour des raisons de sécurité. Les bénévoles qui distribuent chaque matin des petits déjeuners se retrouvent devant des personnes de plus en plus démunies mais aussi souvent face à des toxicomanes en manque et très agressifs. Moins nombreux au mois d'août, ils ne se sentent plus en mesure de faire face.

Pour pallier ce manque, la municipalité de Paris a fait appel à une autre association qu'elle rétribue mais qui distribue des petits déjeuners deux fois moins caloriques et rien d'autre.

Ces migrants vont donc voir leur situation se dégrader encore. Le premier responsable est ce gouvernement criminel qui préfère mettre les moyens pour leur rendre la vie impossible plutôt que pour les recevoir dignement!

Aline Urbain

Migrants - Nantes : manifestation de solidarité

Samedi 4 août, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Nantes, malgré un soleil de plomb, contre l'expulsion des réfugiés de chaque endroit où ils trouvent un refuge.

Ainsi en juin, les migrants étaient évacués manu militari d'un immense immeuble inoccupé, et destiné à le rester. Fin juillet, sur décision de la préfecture, ils ont été à nouveau chassés d'un square qu'ils occupaient au centre-ville de Nantes. Ils ont alors trouvé refuge dans un lycée d'où la maire PS a demandé et obtenu leur expulsion début août. Au cours de la manifestation, de nombreux réfugiés, entre autres soudanais ou éthiopiens, ont pris la parole, indignés du sort qui leur est réservé alors qu'ils ont fui des pays en guerre.

Ni la préfecture, ni la municipalité ne veulent proposer des solutions d'hébergement. Leur objectif est de précariser autant que faire se peut ces réfugiés et de leur faire savoir qu'ils ne sont pas les bienvenus à Nantes. Dans la presse, les

représentants des pouvoirs publics ont expliqué que les associations d'aide sont localement trop actives et que cela finit par se savoir. Ils veulent donc supprimer « l'appel d'air » que cela créerait prétendument vers la région! La préfecture a même refusé les quelques dizaines d'hébergements proposés par les églises catholiques et protestantes.

C'est donc la population qui vient en aide à ces migrants, pour leur trouver des squats ou pour les nourrir. Des salariés travaillant dans l'agroalimentaire mais aussi des petits commerçants participent à la solidarité. Des militants ont pu mettre en place une « autre cantine » qui en un mois a fourni plus de 15000 repas, sans un centime d'argent public.

Les manifestants ont scandé « Un logement c'est un droit! », mais aussi les

noms de nombreux endroits de Nantes inoccupés et qui pourraient accueillir ceux qui vivent dans la rue. Récemment, dans un communiqué, les facteurs CGT du centre-ville ont déclaré que si la direction de La Poste et le gouvernement levaient le secret professionnel, on ne mettrait pas longtemps à lister tous les logements vides de ce secteur qui peuvent être réquisitionnés! En fait, le problème du logement est loin de ne concerner que les réfugiés.

À Nantes des milliers de personnes sont mal logées à cause du montant des loyers et du manque d'habitations à loyers modérés. Il s'y ajoute 6000 personnes ou familles, répertoriées par le centre d'action sociale de Nantes qui, en l'absence de domicile fixe, viennent chercher le courrier à un guichet dédié de La Poste.

Cette manifestation aura aussi été l'occasion de mettre tous ces problèmes sur la place publique.

Correspondant LO



Nantes, le 4 août.

Police : souriez, vous êtes filmés... et conservés!

Suite à l'affaire Benalla, la CNIL (Commission nationale de l'information et des libertés) ouvre une enquête sur la durée de conservation des documents de vidéosurveillance par la police. Alexandre Benalla a en effet obtenu en

juillet la vidéosurveillance du 1^{er} mai l'incriminant, soit plus de deux mois après, alors que la police est censée garder ces images trente jours tout au plus.

La police se constitue donc un petit fichier privé. Des responsables de

la préfecture de Police se sont défendus en expliquant qu'ils ne connaissent pas la loi. Maintenant qu'ils sont au courant, c'est en toute connaissance de cause qu'ils pourront s'asseoir dessus!

A.U.

Patrimoine : en Bern

En novembre dernier, Macron avait fait de Stéphane Bern, spécialiste des têtes couronnées et autres parasites mondains, son monsieur Patrimoine en danger. Il devait sauver de nombreux bâtiments anciens tombant en ruines.

Si de Gaulle avait eu son Malraux, Macron, toujours prêt à se faire de la publicité, aurait son Bern... À

grand renfort d'interviews, celui-ci annonçait des projets à venir par centaines, des rénovations toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Tout cela à grand renfort de « solutions innovantes » qui ne devaient rien coûter à l'État car dans ce domaine qui n'intéresse pas directement le patronat, il met de moins en moins d'argent. En plus

d'un Grand Loto du patrimoine, à 15 euros le ticket quand même, prévu en septembre, une souscription nationale était lancée.

Mais, la souscription est à la peine et ne permet pas de rénover tout ce qui avait été promis. Compter sur la générosité des riches, une naïveté indigne d'un vieux routier comme Bern...

Arnaud Vautard

SNCF : solidarité avec les grévistes menacés



Le 27 juillet, à la gare du Nord.

Dans plusieurs régions, la SNCF tente de s'en prendre à des militants pour faits de grève. Au moins cinq grévistes du printemps ont été traduits devant des conseils de discipline aux ordres, à partir de dossiers complètement fallacieux.

Ainsi, un conseil de discipline a eu lieu le 18 juillet en vue de la radiation des cadres, c'est-à-dire du licenciement, de Jean-François, militant CGT à Nîmes. Elle lui reproche « d'avoir allumé une torche à flamme rouge » dans la gare un jour de grève.

Le 24 juillet, c'était au tour de Yannick, militant de Sud-Rail à Rennes, de voir sa radiation demandée en conseil de discipline. On lui reproche, le jour de la manifestation du 1^{er} mai, d'avoir alerté le poste central de Rennes du fait qu'un policier se trouvait sur les voies. Ce poste a donc interrompu la circulation des trains. Mais alors qu'il n'a fait que suivre

et appliquer des procédures de sécurité pour éviter un accident, en déclinant d'ailleurs son matricule et son identité, la SNCF a l'audace de le poursuivre pour entrave à la circulation des trains et de réclamer son licenciement. Un rassemblement s'est déroulé en soutien à Yannick en gare de Saint-Pierre des Corps.

À Paris, le 27 juillet, lors d'un comité d'entreprise, plusieurs centaines de cheminots étaient présents dès 8 h 30 pour affirmer leur entière solidarité avec Jean-François et tous les grévistes poursuivis, et pour s'opposer à une direction revancharde. Car c'est bien de cela

qu'il s'agit. La SNCF sait que les cheminots, après avoir mené un mouvement de grève pendant plus de trois mois, ne baissent pas les bras, bien au contraire. Un peu partout, ce sont des liens très étroits qui se sont créés entre grévistes au cours de cette lutte, des liens qui seront précieux à l'avenir.

Le gouvernement a certes réussi à faire voter et promulguer son pacte ferroviaire au Parlement, mais il reste à la direction de la SNCF à faire reculer les conditions d'existence des cheminots dans la réalité quotidienne, ce qui est loin d'être gagné. En utilisant la répression la plus arbitraire, la direction voudrait bien faire baisser la tête aux cheminots. Mais elle peut au contraire, et plus tôt que prévu, susciter la révolte et la riposte.

Correspondant LO

Métro parisien : une panne et ses conséquences

Mardi 31 juillet, sur la ligne 1 du métro parisien, des milliers de voyageurs sont restés bloqués à cause d'une panne qui a entraîné la paralysie de toute la ligne. La RATP invoque un concours de circonstances très improbable. C'est une excuse un peu facile pour se dégager de ses responsabilités.

La ligne 1 a la particularité d'être entièrement automatisée depuis 2013. Il n'y avait donc personne pour dépanner rapidement la rame en cause, et les annonces formatées à l'identique délivrées toutes les cinq minutes ont eu l'effet d'énerver les voyageurs plutôt que le contraire. D'autre part, la ligne était saturée du fait des travaux sur le RER, qui emprunte un itinéraire voisin. Dans ces conditions, on comprend que certains voyageurs, n'en pouvant plus de rester coincés, aient actionné le signal d'alarme. Ce qui a eu pour conséquence de couper le courant et la climatisation qui en dépend...

Un dirigeant de la RATP a osé dire que la présence d'un agent à bord des rames n'aurait rien changé puisqu'il n'aurait pas eu plus d'informations sur la reprise du trafic. Un argument de mauvaise foi car la présence à bord d'un

employé est quand même plus rassurante pour les voyageurs. Elle permet aussi d'informer le poste de commande centralisé en cas de problème à bord du train et d'organiser, si nécessaire, une évacuation de la rame autrement que de façon anarchique.

Cette panne relance le débat sur l'automatisation des métros. Mais le problème n'est pas là. Que la technique moderne permette de libérer les hommes de nombreuses tâches, y compris la conduite, n'est pas un mal en soi. Elle pourrait même être un bien si elle n'aboutissait pas à la suppression de toute présence humaine. Mais même une entreprise publique comme la RATP n'échappe pas à la loi du profit. Avec l'automatisation de la ligne, elle avait surtout le souci de réduire le coût d'exploitation de la ligne de 40%, en supprimant du personnel.

Correspondant LO

Foodora : des coursiers laissés sur le carreau

L'entreprise de livraison de repas Foodora va se retirer du marché français. Pour les coursiers à vélo qu'elle employait, il n'existe aucun recours, aucune possibilité d'indemnité : ils sont considérés comme des « micro-entrepreneurs » et n'ont avec Foodora qu'une relation commerciale.

Une autre entreprise similaire, Take Eat Easy,

liquidée en août 2016, avait laissé de grosses ardoises derrière elle, ne payant pas les courses du mois précédent. 114 de ses coursiers ont déposé plainte pour travail illégal et travail dissimulé. Devant les Prudhommes, neuf d'entre eux n'avaient pas eu gain de cause contre les margoulines.

Foodora est une filiale du groupe allemand Delivery

Hero qui, tout en se retirant de quatre pays, affiche d'excellents résultats financiers : récemment coté en Bourse, le groupe a empoché un milliard d'euros et se vante d'une croissance de ses revenus de 60% au premier semestre 2018.

Pour faire de tels profits, cette entreprise et ses concurrents n'assurent pas à leurs livreurs même les

protections élémentaires que la loi accorde aux salariés. Les coursiers de Deliveroo et Uber Eats sont ainsi rémunérés à la course et n'ont pas de minimum horaire garanti, un minimum salarial pour l'obtention duquel une partie d'entre eux se sont récemment mobilisés. Ils sont donc ainsi incités à rouler vite et, en cas d'accident de la route,

ne peuvent bénéficier de la protection assurée aux accidentés du travail.

Par le biais d'une application pour smartphone et sous couvert de modernité, ces entreprises recourent à une exploitation capitaliste ancienne et forcenée, et se débarrassent de leurs employés quand et comme bon leur semble.

Michel Bondelet



Dans nos bulletins d'entreprise

Ils nous chauffent

Dans les véhicules, c'est un vrai four. À défaut de pouvoir climatiser Paris, La Poste aurait les moyens de nous fournir voitures et camions avec clim.

La Poste Paris 11 – Paris 20

Bilan antisocial

En présentant son bilan pour l'année 2017, la direction de La Poste indique

que 6 000 emplois ont été supprimés et que le recours aux emplois intérimaires a augmenté de près de 40%. Et La Poste ose appeler cela un bilan... social!

La Poste Paris 16

Le progrès selon les patrons

À la distribution, la direction veut nous coller un robot suiveur. Capable de porter 150 kg, il est

aussi décrit comme « infatigable », avec une autonomie de 8 heures. Il faut qu'ils le programment pour finir la tournée tout seul parce que nous, nous serons déjà rentrés depuis longtemps.

La Poste

Paris 10 18 19 – PPDC Villette

Il fait trop chaud pour fonctionner

Avec la chaleur, des distributeurs de tickets sont

en panne. On les comprend ! Ce n'est pas comme si cette période de chaleur était imprévisible. On appelle ça l'été.

RATP Réseau Ferré

Écolo, ça sonne mieux que radin

31,2° sur la ligne 6, 31,9° sur la ligne 4, pas sûr que les bouteilles d'eau et éventails distribués aux

voyageurs aient suffi à rendre le métro supportable. Dans les colonnes du *Parisien*, la RATP dit pourtant qu'elle ne veut pas généraliser la clim dans le métro en raison du fort impact environnemental ! Il semble que, contrairement aux usagers, les oursins que la Régie a dans les poches ne craignent pas la chaleur.

RATP Réseau Ferré

Ryanair : vive la lutte !

La contestation s'étend chez Ryanair. Vendredi 10 août, les pilotes basés en Irlande devraient faire une cinquième journée de grève, en même temps que des pilotes basés en Belgique, en Suède et peut-être même en Allemagne et aux Pays-Bas, pour qui ce sera leur première journée d'action pour de meilleures conditions de travail et de contrats.

En Suède 22 vols ont déjà été préventivement annulés, et 104 en Belgique. Ryanair a implanté 86 bases dans 35 pays différents. Il y emploie comme personnel navigant de jeunes travailleurs de multiples nationalités, tous sous contrat irlandais, peu coûteux en cotisations et taxes diverses, et des centaines de pilotes, pour les trois quarts

sous contrat d'auto-entrepreneur. Tout cela n'aide pas à se défendre collectivement, qui plus est dans un secteur où le sentiment corporatiste est plus développé qu'ailleurs. Eh bien c'est Ryanair lui-même, et son PDG très antiouvrier et même antisyndicat, qui répandent la colère par leur dureté et leur morgue.

Le mouvement était

jusqu'à plutôt cantonné chez les pilotes basés en Irlande, qui avaient quand même réussi à obtenir 20% d'augmentation de salaire et à imposer un syndicat dans l'entreprise, et qui ont fait trois journées de grève en juillet. Il a maintenant gagné le personnel navigant, qui a montré spectaculairement son mécontentement lors de deux journées de grève internationale, les 25 et 26 juillet, obligeant la compagnie à annuler en catastrophe plus de 600 vols.

Teigneuse, la compagnie a joué la provocation. Elle a insulté le personnel navigant, dont seules les heures de vol sont payées, et encore, très mal, en prétendant que les salaires étaient bons. Et elle a menacé de baser en Pologne plusieurs de ses avions de Dublin, ce qui met sur la sellette les emplois de 100 pilotes et 200 personnels navigants en Irlande.

La grève des pilotes du 10 août est une réponse à cette morgue. Ce patron de combat mérite qu'elle soit la plus large possible.

Pierre Lemaire



File d'attente le 3 août.

Tour Eiffel : une grève victorieuse

La grève du personnel de la tour Eiffel, qui a duré deux jours, a cessé le vendredi 3 août après que la direction a reculé en renonçant à son nouveau mode d'accès aux ascenseurs. Depuis cet été, la direction avait réservé un des deux ascenseurs aux clients ayant acheté leurs billets sur Internet, et les autres clients faisaient la queue à l'autre ascenseur pour acheter un billet sur place. Mais devant l'affluence (la tour Eiffel reçoit plus de six millions de visiteurs par an et en moyenne 20 000 par jour), ces clients faisaient parfois la queue plus de trois heures, ce qui a entraîné

des malaises. Quant aux employés de la tour Eiffel leurs conditions de travail étaient dégradées, les visiteurs s'en prenant à eux, les rendant responsables de ces files d'attente. Pousés à bout, les employés ont choisi de faire grève face à une direction sourde à leurs réclamations et à celles des visiteurs.

Finalement la grève a débloqué une situation intenable, la direction permettant l'accès de tous les visiteurs avec ou sans billets Internet par les deux ascenseurs. Quand les travailleurs s'en mêlent, c'est toujours plus efficace!

Cédric Duval



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Baisse des récoltes : les spéculateurs vont se faire du blé



Moisson en Russie.

Avec la sécheresse, c'est l'ensemble des productions agricoles qui souffrent dans une grande partie de l'Europe. Les fortes chaleurs et l'absence prolongée de pluie ont engendré partout un dessèchement des sols : tournesols flétris sur pied, champs de maïs brûlés, bétail épuisé.

Les récoltes en pâtissent, même si c'est inégalement selon les régions du monde. Pour la récolte de blé qui est terminée en France, les céréaliers s'en tirent bien, avec une production dans la moyenne des dernières années et des grains de bonne qualité. Par contre en Pologne, dans les pays Baltes, en Allemagne, les silos vont rester en partie vides. La Suède a vu sa production divisée par deux. Plus à l'est, en Russie, premier pays exportateur de blé l'an dernier, la récolte devrait être de 20% inférieure. Et l'on s'inquiète maintenant au sujet de la récolte aux États-Unis, et en Australie à la fin de l'année. Dans tous les cas la production mondiale de blé devrait être inférieure aux besoins, obligeant à puiser dans les réserves des dernières années.

Mais cette baisse des récoltes mondiales n'est pas un problème pour tout le monde. Elle s'accompagne d'une montée des prix, qui a tendance à s'accélérer ces derniers temps sur les marchés internationaux. Le cours de la tonne de blé sur

le marché européen dépasse les 200 euros. Le prix du blé a augmenté de 32% à la Bourse de Chicago depuis le début de l'année, et même de plus de 3% en une seule journée, lundi 6 août.

Si les céréaliers des pays en partie épargnés par la sécheresse s'en réjouissent, ce sont surtout les spéculateurs qui se ruent désormais sur les actions des marchés à terme. Le magazine *Capital* titrait récemment pour conseiller les boursicoteurs sur la marche à suivre : «*La flambée des prix devrait se poursuivre, voici comment en profiter*». Et personne ne sait où cela va s'arrêter. Les prix étaient ainsi montés à plus de 300 dollars la tonne en 2010. Si les gros négociants et les traders les mieux informés vont en tirer à nouveau des fortunes colossales, à l'autre bout de la chaîne, c'est une nouvelle catastrophe qui se met en place.

En Afrique subsaharienne, la sécheresse est arrivée en pleine période de soudure, au moment où l'ancienne récolte est épuisée et où la nouvelle n'est pas

encore disponible. Et surtout, les prix du blé ou des produits alimentaires vont rapidement flamber, aggravant la disette, voire provoquant la famine. La vague de spéculation sur les céréales va avoir des conséquences dramatiques, alors que les gouvernements de ces pays ont réduit, voire supprimé, les subventions sur les prix du pain et des aliments de base. C'est ce qui avait été à l'origine d'une flambée d'émeutes de la faim en 2007-2008.

Ce n'est ici ni la faiblesse des moyens agricoles, qui permettraient de nourrir une humanité bien plus nombreuse, ni les contraintes du climat qui sont la cause des problèmes alimentaires actuels. Mais c'est la folie d'un système économique où toute production est objet d'une spéculation permanente.

Les possesseurs de capitaux font feu de tout bois et peuvent s'enrichir en spéculant sur la baisse de la production d'une céréale qui est à la base de l'alimentation de la majorité de l'humanité. Quelle importance pour eux si leur fortune indécente se fait au prix de la condamnation des populations des pays pauvres à l'angoisse permanente de ne pas pouvoir se nourrir, quand ce n'est pas à une mort à petit feu ?

Gilles Boti

Avenir professionnel : marche arrière, toute !

Le 1^{er} août, la loi sur l'avenir professionnel a été adoptée à l'Assemblée. Le gouvernement et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, l'ont présentée comme « la deuxième étape de la rénovation du modèle social français ».

Quand on sait que la première étape a été celle de la loi travail et de la destruction des droits des salariés, on pouvait s'attendre au mieux à de la poudre aux yeux, au pire à des cadeaux supplémentaires au patronat : on a effectivement les deux.

L'allocation chômage sera étendue aux salariés démissionnaires. Mais en fait cette indemnisation se fera sous condition d'avoir un projet de reconversion. Ou bien, plus absurde encore en cette période de crise, il faudra avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise. Cette mesure ne concernerait que 20000 à 30000 bénéficiaires, de l'aveu même du gouvernement. On est loin de la promesse d'une indemnisation généralisée que faisait miroiter Macron avant les élections.

L'apprentissage va être libéralisé, laissant les mains libres à n'importe quelle officine patronale prétendant former, sans autorisation administrative, des jeunes jusqu'à trente ans. En échange de leurs efforts de formation, les patrons bénéficieront de toutes les facilités pour renvoyer un apprenti. Le gouvernement les autorise aussi à assouplir le temps de travail pour les mineurs : les patrons pourront leur imposer des semaines de 40 heures et huit à dix heures de travail par jour pour certaines activités.

Quant à la formation continue, elle ne fera plus l'objet d'un crédit d'heures mais d'un crédit en euros : 500 euros par an, 800 euros pour les travailleurs non qualifiés, dans la limite de 5000 à 8000 euros au bout de dix ans, une somme bien insuffisante pour couvrir une formation qualifiante.

Voilà, entre autres mesures, ce que le gouvernement propose pour remédier au manque de qualification qui empêcherait un travailleur de trouver un emploi digne de ce nom. La réalité dément évidemment ce schéma simpliste puisque de nombreux jeunes ou moins jeunes, même avec un bagage technique, ne trouvent rien ou bien un travail sous-qualifié, précaire et mal payé.

C'est la propagande habituelle du gouvernement qui veut faire croire qu'avec un peu de bonne volonté chacun peut construire son avenir indépendamment de la situation économique et que, finalement, ceux qui ne trouvent pas d'emploi mériteraient leur sort. Il s'apprête d'ailleurs à réformer, c'est-à-dire à attaquer, l'indemnisation du chômage.

Pénicaud présente sa loi comme un texte « d'émancipation sociale ». En fait, il émancipe les patrons qui, de réforme en réforme, ont les mains de plus en plus libres pour imposer leurs volontés.

Sylvie Maréchal

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Pendant que l'agitation politicienne se concentre sur l'affaire Benalla, les conditions de vie des travailleurs ne cessent de s'aggraver. Les patrons annoncent des plans de licenciements et le gouvernement, qui leur a donné

toutes les facilités pour jeter les travailleurs à la rue, prépare d'autres attaques à la rentrée, entre autres sur les retraites.

Dans cette situation où le capitalisme pourrissant écrase toujours plus le monde du travail pour

sauver ses profits, les travailleurs doivent sauver leur peau. Il leur faut pour cela un programme de combat.

C'est ce dont les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec vous lors de leur passage dans votre ville.

Nouvelle-Aquitaine

Judi 9 août : Périgueux
Vendredi 10 août : Limoges
Samedi 11 août : Brive

Pas-de-Calais

Judi 9 août : Calais
Vendredi 10 août : Cambrai
Samedi 11 août : Arras

Aisne/Nord/Somme

Judi 9 août :
Soissons/Villers-Cotterêts

Vendredi 10 août :

Chauny/Tergnier
Samedi 11 août : Laon

Perpignan/ Montpellier

Lundi 13 août : Montpellier
Mardi 14 août :
Narbonne-Plage/
Saint-Pierre-la-Mer
Mercredi 15 août : Sète
Judi 16 août : Narbonne
Vendredi 17 août : Béziers
Samedi 18 août : Perpignan

Provence

Lundi 13 août :
Nîmes
Mardi 14 août :
Martigues/Port-de-Bouc
Mercredi 15 août :
Salon-de-Provence
Judi 16 août :
Aix-en-Provence
Vendredi 17 août :
Vitrolles/Marseille
Samedi 18 août :
Arles

